

## **Assemblée générale du 25 mars 2017**

Nous tenons, une fois encore, à remercier la commune de Saint-Gobain ainsi que son conseil municipal, qui nous soutiennent dans la lutte pour la préservation de notre patrimoine naturel et de notre cadre de vie

En nous subventionnant

En mettant à notre disposition à titre gracieux une salle pour nos réunions mensuelles

En nous prêtant un local où nous pouvons entreposer notre matériel

En nous laissant occuper les différentes salles communales pour les différentes expositions que nous organisons

En nous laissant une rubrique dans la revue le « Gobban info »

Et enfin en nous proposant la salle de cinéma et tout son matériel à un tarif défiant toute concurrence pour présenter notre festival vidéo animalier amateur annuel.

Pour cette assemblée générale, je vous propose le plan suivant :

Point sur les activités passées

Point sur les activités futures

Point sur la trésorerie

Point sur l'activité chasse

Point sur la sylviculture

Questions diverses.

### **ACTIVITES PASSEES.**

Rallye touristique de la Pentecôte qui permet aux nombreux participants de passer une journée ensoleillée ludique. Participation au Comité de Pilotage du massif forestier de Saint-Gobain/Coucy Basse.

Participation au festival des Vers solidaires.

15° festival vidéo animalier en janvier 2016 au cinéma l'Ermitage.

Randonnées pédestres du printemps et d'hiver.

Participation au comptage au phare des grands animaux en mars 2017.

Premier contact pris avec diverses associations à vocation environnementale à Paris en octobre 2016.

### **ACTIVITES FUTURES.**

Participation à la fête des associations gobanaises.

Participation au festival des Vers Solidaires.

Rallye touristique le samedi en juin 2017. Les inscriptions pour le rallye 2017 sont à votre disposition et seront mises en ligne sur notre site prochainement.

Participation au comité de pilotage.  
Randonnée pédestre du printemps, date à fixer.  
Randonnée VTT, date à fixer.  
Participation à la 6<sup>e</sup> automnale de Saint-Nicolas, en septembre 2017.  
16<sup>e</sup> festival vidéo animalier amateur en janvier 2017.

Point trésorerie.  
Point activité chasse.  
Point sylviculture.

### **POINT SUR LA SYLVICULTURE.**

#### **Le programme national de la forêt et du bois (PNFB)**

Le Programme National de la Forêt et du Bois va définir la stratégie forestière du pays pour les 10 prochaines années, et concerne les 24,5 millions d'hectares de bois français (métropolitains et ultramarins).

Après lecture attentive, il s'avère que ce programme vise à la seule industrialisation de la forêt aux prétextes de croissance verte et de changement climatique.

Parmi les mesures phares, le PNFB prévoit d'augmenter la récolte de bois de 20 %, soit 12 millions de mètres cubes supplémentaires à l'horizon 2026.

Les dirigeants de l'ONF nous disent que « la forêt française, en constante augmentation depuis un siècle, est actuellement sous-utilisée ».

Or, nombreuses études d'organismes indépendants révèlent que les forêts exploitables sont exploitées. De nombreux massifs sont inaccessibles, morcelés, et donc très difficilement utilisables.

En fait, l'Office sort 40 % du bois sur à peine un tiers des surfaces boisées, ce qui explique en partie l'état catastrophique dans lequel se trouve notre massif...

On nous présente comme nécessaire le fait de récolter de plus en plus de bois. En fait, il s'agit d'adapter la forêt aux demandes de la filière bois-énergie.

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'Etat entend développer les centrales à biomasse et les réseaux de chaleur bois qui projettent des volumes de coupes gigantesques incompatibles avec la ressource, et qui entrent en concurrence avec les entreprises existantes.

Problème, à une échelle industrielle, on perd tous les effets vertueux de la lutte contre l'effet de serre. Cela signifie davantage de résineux, des coupes de plus en plus fréquentes sur des arbres de plus en plus jeunes, la disparition des vieux arbres qui sont les plus efficaces capteurs de CO<sub>2</sub>, davantage de mécanisation, davantage de pesticides.

De plus, pour atteindre plus de volume et répondre aux besoins standardisés du marché, l'Etat, sous la pression des lobbys industriels, risque de soutenir la culture exclusive d'espèces résineuses, plus rentables à court terme. On plante des champs de résineux, y compris en plaine, qu'on moissonne tous les trente ou cinquante ans. Au bout de la troisième coupe, la terre n'est plus assez riche. C'est la ruine irrévocable de la forêt et de ses emplois.

Résultat, la biodiversité pourrait s'en trouver menacée, notamment si les plantations de résineux, pour le moment minoritaires, prennent le pas d'une manière systématique sur les peuplements de feuillus...

Et sur ce point de la biodiversité, ce projet national pour la forêt et le bois manque cruellement d'objectifs concrets, et ses effets positifs paraissent à priori souvent surévalués, alors que les effets négatifs paraissent sous-évalués.

En conclusion, ce PNBFB risque d'engendrer les mêmes excès qui ont été commis lors de l'industrialisation de l'agriculture et dont nous payons le prix aujourd'hui...

### **UTILISATION DE GLYPHOSATE SUR DES PARCELLES DE FORET.**

Depuis le 1<sup>o</sup> janvier 2017 et la « transition énergétique pour la croissance verte », il est interdit à l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements publics d'utiliser des produits phytosanitaires dans les espaces ouverts au public : parcs, espaces verts, forêts etc...

Quelle ne fut pas notre surprise, voire notre stupéfaction, en apprenant qu'une parcelle de 20 ha (environ 20 terrains de foot), avait été pulvérisée au glyphosate. Et ceci, tout à fait assumé par le responsable local de l'ONF joint par téléphone.

Le glyphosate est une des molécules entrant dans la composition d'un désherbant tristement connu pour ses effets dévastateurs sur l'environnement.

Ce glyphosate est soupçonné d'être un perturbateur endocrinien, un cancérigène probable et un reprotoxique reconnu.

Cette « friandise » peut avoir des conséquences irréversibles sur certaines phases du développement lors de la grossesse des mammifères. Les biches, chevrettes et autres animaux ayant brouté les plantes contaminées, pourraient donner naissances à des jeunes victimes de malformations, voire morts nés. Encore une atteinte à la biodiversité.

Ce produit tue les plantes, et donc détruit les réserves de nourriture pour les oiseaux et les insectes.

Après épandage, et possible lessivage des sols par les pluies, ce produit risque d'empoisonner les ruisseaux, les rivières et les eaux souterraines, engendrant une menace sur la vie aquatique, les amphibiens comme les crapauds ou les grenouilles.

Ségolène ROYAL, ministre de l'Environnement, avançait, le 4 janvier dernier, que les risques d'exposition ponctuelle ou prolongée peuvent provoquer des intoxications aiguës ou chroniques. Qu'en est-il des parents promenant leurs enfants dans un milieu qu'ils croient sain et naturel ?

Nous osons espérer que cette pulvérisation est due à une inconsciente maladresse et que cela ne se reproduira plus...

Mais un bruit court qu'une seconde parcelle aurait subi le même sort. Alors, ce ne serait plus une maladresse...

Mais la question que nous sommes en droit de se poser est la suivante : comment et pourquoi en sommes nous arrivés là ?

Cet herbicide a été employé pour lutter contre la prolifération des ronces devenues omniprésentes.

Mais quelle est la cause de cette invasion ?

Nous pensons que l'exploitation sylvicole outrancière menée par l'Office depuis bientôt 20 ans, est à l'origine de ce problème épineux.

Les coupes à blanc, les éclaircissements trop importants des peuplements amènent beaucoup de lumière au sol. Les espèces pionnières les plus précoces, parmi lesquelles la ronce, s'installent, se multiplient, et nuisent à la régénération naturelle.

L'ONF n'a-t-elle pas joué à l'apprenti sorcier, comme nous le dénonçons depuis 26 ans ?

On peut aussi s'interroger sur la volonté incompréhensible de faire baisser drastiquement la population de grands cervidés.

Le cerf, pendant l'hiver, est un prédateur efficace de la ronce. Dans les derniers endroits où il réussit à se maintenir, on observe une absence quasi-totale de ce végétal, alors qu'il prolifère partout où les hardes ont disparu.

La trop importante et brutale mise en lumière des sols, ainsi que la raréfaction des grands herbivores ne sont donc sûrement pas étrangers à la prolifération de la ronce...

Alors que faire ? Embaucher une multitude de petits bras et débroussailler les parcelles ? Vu le déficit abyssal de l'Office, cela paraît compliqué !

Demander à tous les gobanais de se retrousser les manches, et, en tirailleurs, s'en aller arracher les plantes ? Peut-être ne seront-ils pas tous d'accord pour réparer les erreurs de ceux qui se targuent de détenir le savoir universel.

Heureusement, nous avons la solution : le napalm...

### **CREATION DU COLLECTIF « SOS FORETS HAUTS DE FRANCE ».**

Une réunion avec les représentants d'une vingtaine d'associations est organisée le mercredi 29 mars 2017, à VAUCRESSON.

Vous devez avoir reçu l'ordre du jour de cette réunion fondatrice.

Ce collectif devrait permettre, outre le fait de mettre en commun nos connaissances et points de vue sur la gestion forestière actuelle, de mutualiser nos compétences juridiques afin de s'opposer d'une manière plus efficace aux dérives de l'ONF, en portant éventuellement plainte devant les tribunaux compétents.

### **ENTREVUE AVEC LES RESPONSABLES DE L'OFFICE.**

Nous avons contacté le responsable de l'UT de Saint-Gobain pour éclaircir quelques points.

L'ancien ingénieur, Pierre-Jean MOREL, étant sur le départ, et son successeur pas encore installé, cette entrevue ne sera possible que courant mai. Nous ne manquerons pas de lui rappeler cet engagement.

A suivre donc.

### **QUESTIONS DIVERSES.**